

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE GOYRANS (31120)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 22/28

Le VINGT-SIX septembre de l'an deux mille vingt-deux, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : *Mmes Marie-Laure BOUCHERET, Anne-Claire CAMAIN, MM ALMERO Jean-Jacques, Eric GEORGET, Hubert MARTY, Domingo MUJICA, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA*

Procurations : *Mme Corinne LACOSTE à Mme Marie-Laure BOUCHERET, Mme Nathalie MONTADAT à Mme Véronique HAITCE, Mme Sandrine VANCOPPENOLLE à Mme Anne-Claire CAMAIN*

Absents : *Mme Julie COLLANGE, Mme Mathilde PEYREGA, M. Pierre ROGNANT*

Date de convocation : 21 septembre 2022

Secrétaire de séance : *Madame Anne-Claire CAMAIN*

Objet : Demande de subvention pour l'enrochement du terrain de foot

Dans le cadre du projet de la sécurisation de l'accès au terrain de football par un enrochement, Madame le Maire présente le devis de l'entreprise «SPIE BATIGNOLLES» et propose de demander une subvention au conseil départemental.

Le coût total est estimé à 4 900.00 € HT.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'**unanimité** :

- **ACCEPTTE** le devis de la société «SPIE BATIGNOLLES» de 4 900.00 € HT,
- **AUTORISE** Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du conseil départemental et à signer tous les actes afférents à ce dossier en vue de l'obtention d'une aide au taux le plus large possible,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme en mairie, le 26 septembre 2022.

Fait à Goyrans, le 26 septembre 2022

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans